

La revue de la
participation
citoyenne
de Vitry-sur-Seine

À votre avis

N°1 - Juin 2021

Des échanges pour des réalisations concrètes



édito

Informé est la première condition d'une participation éclairée

Vitry, riche de ses habitants, se pense avec eux, se fait pour eux. En me confiant comme délégation la participation citoyenne, M. le Maire me donne pour mission de permettre à chaque citoyen de Vitry d'être pleinement acteur de l'évolution de sa ville, pour une action municipale construite collectivement. Parce que l'information est la première condition d'une participation éclairée, notre revue, dont vous découvrez le premier numéro, est conçue pour accompagner, en complémentarité de la plateforme numérique de la participation citoyenne, toutes les consultations et projets communs. Dès ce mois de juin, nous faisons appel à vous pour repenser ensemble nos conseils de quartier, outils de démocratie de proximité. Autre projet soumis à votre avis, le plan vélo qui participe du nouveau dessin des mobilités et du partage de l'espace public. À travers ce journal et notre nouvelle plateforme en ligne, au quotidien auprès de vous dans les quartiers, toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous. Au plaisir de nos échanges.



Informer, comprendre pour choisir # Sonder, consulter avant d'agir # Associer, concerter pour bâtir collectivement # Coconstruire, élaborer ensemble un projet.

Fatmata Konaté
Adjointe au maire
à la Participation
citoyenne



Avec vous, dynamisons la démocratie locale

Les 11 conseils de quartier sont des outils indispensables à la démocratie participative si chère à la ville. Ils permettent à tous de s'informer sur la vie locale, d'échanger sur les projets et de construire collectivement Vitry.

Composition

Tous les habitant-e-s du quartier préalablement inscrits, notamment via le site de la ville, peuvent participer au conseil de leur quartier. Chaque conseil compte deux adjoint-e-s au maire référents du conseil de quartier dont ils ou elles ont une fine connaissance.

Ordre du jour

Ils sont décidés collectivement à la fin de chaque réunion pour la rencontre suivante. Les propositions viennent des habitant-e-s qui soulèvent un problème sur le quartier (tranquillité publique, propreté, espaces verts...) et souhaitent porter au débat des solutions d'amélioration. L'ordre du jour est aussi complété par les élu-e-s et/ou des services de la ville pour ce qui concerne les travaux et les grands projets ayant un impact sur le quartier.

Fonctionnement

Les élu-e-s référents contribuent à l'animation des conseils. Ils ou elles s'engagent à organiser au moins trois réunions par an avec la contribution des services municipaux. La date et l'ordre du jour sont fixés en concertation avec les habitant-e-s.

Moyens

Le service Vie de quartier est chargé des tâches administratives dédiées au bon fonctionnement des réunions. La ville met à disposition des locaux municipaux pour la tenue des conseils. Elle assure la diffusion de l'information et des comptes rendus de réunions. La commune soutient matériellement et financièrement les conseils à hauteur de ses possibilités budgétaires dès lors que les actions proposées favorisent et améliorent la vie dans le quartier.

Rôle

Ils associent la population à la réflexion et à la prise de décision sur tous les projets de la ville. Ils offrent un espace de participation citoyenne où tou-te-s les Vitriot-e-s peuvent s'informer, donner leur avis, débattre, proposer et agir collectivement. Ils sont un outil de démocratie participative de proximité qui restaure les liens sociaux, renforce la solidarité et anime la vie citoyenne. Ils donnent du sens au vivre ensemble.

Compétences

Les conseils de quartier participent à la construction de la décision qui demeure, au final, de la responsabilité du conseil municipal. Informés des projets relatifs au quartier ayant une incidence sur son devenir, ils émettent des avis et proposent des solutions qui nourrissent l'action municipale. Les conseils ont compétence à interpeller les élu-e-s qui s'engagent à donner réponse, positive ou non, aux demandes formulées.

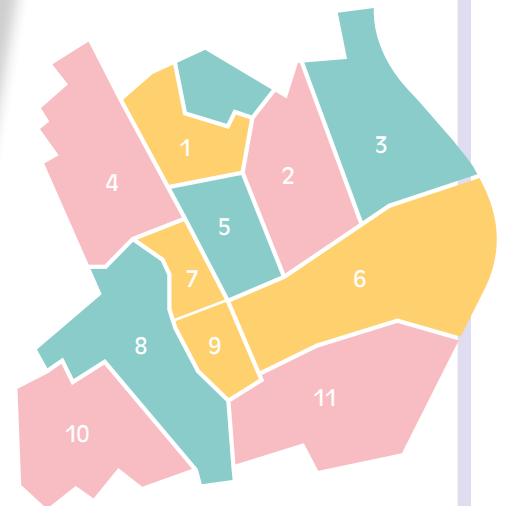


Gare/Jean-Jaurès
120 Vitriot-e-s se sont mobilisé-e-s pour la requalification de la place Malik-Oussekine. Stationnement, piétonisation, sécurité, éclairage public, mobilier, végétalisation, tout a été revu.
Investissement : 70 000 euros.



Propreté Plus de 200 habitant-e-s participent chaque année aux Journées citoyennes de la propreté organisées par les conseils de quartier et la mairie.

Les 11 conseils



Les conseils de quartier en actions



Vitry-sud/Ardoines Avec le centre social Balzac et le service des Espaces verts de la ville, le conseil et une cinquantaine d'habitant-e-s ont participé à l'aménagement de l'esplanade de l'Égalité-des-Chances-Sohane-Benziane.



Fêtes de quartier Les fêtes de quartier sont coordonnées par le service Vie de quartier. Sans l'implication des associations, du Centre culturel de Vitry (CCV) et des habitant-e-s, via les comités, elles n'existeraient pas.

1. Le Fort. 75 habitant-e-s inscrit-e-s
Projet en cours : requalification du terrain des Carrières.

2. Gare/Jean-Jaurès. 157 habitant-e-s inscrit-e-s
Projet en cours : circulation et sécurité piétonnière rues de l'Argonne, du Colonel-Moll et d'Odessa.

3. Port-à-l'Anglais : 113 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : réaménagement de la rue d'Ivry et des avenues Vial et Pierre-Brossolette.

4. Coteau-Malassis : 108 habitant-e-s inscrit-e-s.
Réalisations coconstruites : Journées citoyennes de la propreté.

5. Centre-ville : 171 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : aménagement de la place Jean-Martin.

6. Paul-Froment/8-Mai-1945 : 78 habitant-e-s inscrit-e-s.
Attentes des habitant-e-s : amélioration du stationnement.

7. Clos-Langlois : 37 habitant-e-s inscrit-e-s.
Actualité : création de la gare centrale de la ligne 15 du métro.

8. Le Plateau : 141 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : aménagement de la sente Kommer.

9. Commune-de-Paris : 62 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : aménagement des avenues Youri-Gagarine et Rouget-de l'Isle.

10. Moulin-Vert : 92 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : aménagement du jardin du Moulin-Vert.

11. Vitry-sud/Ardoines : 96 habitant-e-s inscrit-e-s.
Projet en cours : restauration du square Balzac.



Sandra Bahri
conseillère municipale,
déléguée à la Concertation
de proximité

parole d'élue

Pourquoi les conseils de quartier ont-ils besoin d'être redynamisés ?

Certains conseils de quartier fonctionnent bien, d'autres moins. Tou-te-s les habitant-e-s n'y sont pas représenté-e-s. Or, tous doivent pouvoir y participer, se saisir de toutes les questions, se faire entendre. Je veux intégrer tout le monde, en adaptant les horaires, en mettant à l'ordre du jour des projets qui les concernent. Nous voulons redonner aux habitant-e-s le pouvoir de changer leur quartier.

Comment leur redonner plus de visibilité ?

Leur rénovation pourrait passer

par des dispositifs favorisant plus d'échange afin de susciter plus de débats. Les réunions pourraient également investir d'autres lieux comme le théâtre, le Mac Val ou la salle du conseil municipal, pour les rendre plus conviviaux et attrayants.

Comment améliorer leur fonctionnement ?

Il faut que l'accès aux conseils de quartier soit plus ouvert, que les dates, heures et lieux des réunions soient mieux connus et adaptés pour s'assurer de la disponibilité d'une grande partie des habitant-e-s. Le questionnaire de concertation va permettre l'amé-

lioration de leur fonctionnement. Idem pour la plateforme en ligne « de participation citoyenne ». Les Vitriot-e-s pourront interagir entre eux, poser des questions à leurs élu-e-s et ainsi enrichir les discussions au sein des conseils de quartier.

Qu'attendez-vous des conseils de quartier ?

Notre mandat est placé sous le signe de la démocratie participative. Nous voulons construire la ville avec tous. Nous souhaitons que chaque habitant-e connaisse son maire, ses élu-e-s de proximité. Il faut se rapprocher des gens et de leurs préoccupations

Témoignages

Améliorer le bien-être de tous... Djamila Tamarat

Ultra-impliquée, Djamila Tamarat, présidente de l'association Les Couleurs de la dalle, est aussi membre de deux comités de quartier, Centre-Ville et Coteau-Malassis. « L'équipe municipale est élue par tou-te-s les habitant-e-s. Nous sommes un tandem qui doit travailler main dans la main pour construire ensemble le projet de vie de Vitry. C'est l'intérêt des conseils de quartier. Nous y sommes écoutés, nous échangeons avec les décideurs de la ville, nous exprimons nos attentes et faisons librement part de nos doléances. Nous prenons part à la concrétisation de nos propositions, c'est motivant. Nous sommes acteurs de notre ville et contribuons à l'améliorer pour le bien-être de tous. Aujourd'hui,

les conseils de quartier doivent se renouveler. Nous attendons qu'une nouvelle génération prenne le relais ! »

Un investissement citoyen qui vaut le coup

Marie-France Rasori

Depuis six ans, Marie-France Rasori, retraitée, a investi le conseil de quartier Gare/Jean-Jaurès. « Au lieu de râler dans mon coin, j'ai préféré agir pour tenter de faire évoluer les choses dans le bon sens ! Et c'est efficace, les infos et les doléances remontent à la mairie et grâce à la mobilisation du conseil de quartier, à sa ténacité, au dialogue constant, des projets se sont concrétisés comme l'aménagement de la place Malik-Oussekiene.



Si nous n'étions pas collectivement intervenus, le projet n'aurait pas vu le jour. Les conseils de quartier sont une opportunité de démocratie qu'il faut saisir. Le dialogue est constructif et souvent suivi des faits. Au conseil de quartier, j'ai agi, j'ai appris de ma ville et des habitants plein d'idées, je me suis formée sur le plan législatif, administratif et technique, et j'ai pu faire des choix en connaissance des dossiers. »



en chiffres

11

quartiers dotés chacun d'un conseil

976

Vitriote-s inscrit-e-s

42

réunions en moyenne par an (hors crise sanitaire)

2

adjoint-e-s au maire référents par conseil de quartier

Ensemble, imaginons les conseils de demain

Afin de repenser avec vous les conseils de quartier, nous vous invitons à remplir ce questionnaire, première étape de la coconstruction !

1. En trois mots, pour vous, la démocratie de proximité c'est :

.....

2. Dans quel quartier habitez-vous ?

.....

3. Depuis combien de temps habitez-vous Vitry-sur-Seine ?

moins de 5 ans Entre 5 et 15 ans de 15 ans

4. Citez au moins 2 choses qui pourraient être améliorées dans votre quartier ?

- tranquillité publique espaces verts
 circulation piétonne propreté, commerces et service
 équipement de proximité transports, stationnement
 sécurité routière
 autres et préciser (réponse libre) :

.....

5. Connaissez-vous les conseils de quartier Oui Non

6. Pour vous quel est leur rôle ?

- rencontrer les élu-e-s
 rencontrer les services municipaux
 rencontrer d'autres habitant-e-s
 partager les problématiques du quartier
 créer des événements festifs
 s'informer sur les projets de la municipalité
 mettre en œuvre des projets collectifs de quartier

Autre (réponse libre) :

.....

7. À quelle fréquence devraient se tenir les conseils de quartier ?

- Tous les 2 mois 1 fois/trimestre
 1 fois/semestre à la demande

8. À votre avis, comment est-il possible de dynamiser la participation citoyenne et l'implication des habitant-e-s de votre quartier ?

- renforcer l'information
 suivre l'avancement des projets de quartier
 disponibilité des services municipaux
 événements dans les quartiers
 boîtes à idées de quartier

Autre :

.....

.....

9. Comment souhaiteriez-vous contribuer à la vie de votre quartier ?

- En venant aux réunions En participant à des sondages
 En consultant un onglet dédié sur le site de la ville
 En participant à des visites collectives de votre quartier
 En exprimant vos suggestions via une boîte à idées numérique
 En vous impliquant dans des projets dédiés à des publics spécifiques (jeunes, retraités, personnes porteuses de handicap, enfants...)

Autre (réponse libre) :

.....

Laissez nous vos coordonnées si vous souhaitez poursuivre cette réflexion

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Vous avez : Moins de 25 ans 25-60 ans + de 60 ans

Bulletin à remplir et à retourner jusqu'au 7 juillet 2021 inclus
à l'hôtel de ville et dans les relais-mairie.
Questionnaire disponible également sur participationcitoyenne.vitry94.fr

Le plan vélo est en route !

Un plan vélo qui pourrait changer la vie des cyclistes et permettre à un maximum d'habitant-e-s d'adopter le deux-roues en toute sécurité. La concertation est grande ouverte.



©Africa Studio - stock.adobe.com

Faire de la place au vélo, permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité et de se garer facilement, serait-ce une utopie ? Non, c'est désormais un projet bien concret ! Alors qu'il y a de plus en plus de guidons dans les rues de Vitry, la mairie a décidé d'accompagner le mouvement. Un plan vélo communal est en cours d'élaboration, sur lequel chaque habitant-e est invité-e à se prononcer.

Depuis un an, la mairie a fait appel à des bureaux d'études spécialisés. À partir d'analyses de terrain et d'interviews de

Vitriot-e-s, ils ont établi un diagnostic et proposé une série de mesures : itinéraires cyclables, emplacements de stationnement, actions d'accompagnement auprès des habitant-e-s. Actuellement, le réseau cyclable est restreint, seulement dix kilomètres, et discontinu. Le projet consiste à mailler le territoire communal avec des axes nord-sud, est-ouest et des connexions interquartiers. Un plan a été réalisé (ci-contre), en lien avec l'EPT Grand-

Circuler en sécurité, se garer facilement... une utopie ? Non ! c'est désormais un projet concret !

Orly Seine Bièvre, pour assurer la continuité avec les villes voisines, le département et la région (qui finance en partie l'étude). Ce réseau a comme principal objectif de garantir la sécurité des cyclistes et renforcer le partage de l'espace public entre tous. La région peut prendre en charge jusqu'à 60 % du coût des nouveaux aménagements. Actuellement, les emplacements de stationnement pour les vélos sont insuffisants et peu adaptés. Face aux

dégradations et vols, des espaces où les équipements seront sécurisés sont prévus. Ateliers d'autoréparation, développement de lieux de réparation ou encore apprentissage du vélo auprès des enfants... Autant d'actions pour faciliter ce mode de transport peuvent être prévues dans le plan vélo.

Les étapes de la concertation



30 Juin 2021

Le webinaire

Le 30 juin, le plan des itinéraires cyclables sera présenté et discuté lors d'une réunion interactive en ligne ouverte à tous. Inscrivez-vous avant le 20 juin sur la plateforme de participation citoyenne.



Les 3 et 10 juillet

Diagnostic Go-Pro

Des minicaméras équiperont les vélos de participants volontaires pour recueillir des images de leurs parcours. Préinscription jusqu'au 28 juin sur plan.velo@mairie-vitry94.fr



Rentrée 2021

Restitution

À la rentrée, une restitution de la concertation sera organisée. Si la situation sanitaire le permet, elle prendra la forme d'un événement festif et ludique.



Automne 2021

Vote au conseil municipal

À l'issue de cette concertation, le plan vélo sera présenté en conseil municipal.

Donnez votre avis via la plateforme de participation citoyenne pendant la durée de la concertation

Un plan vélo pour quoi faire ?

Le vélo peut lui aussi répondre aux enjeux actuels des territoires qui veulent réduire l'impact environnemental des transports.

En juin 2020, suite au premier confinement, le département, la région et la ville ont mis en place des itinéraires cyclables temporaires afin que le vélo soit une alternative aux transports en commun, dans lesquels la proximité rend difficile le respect des gestes barrière. Ces axes sont toujours très utilisés. Sur l'axe RD7, entre Thiais et la porte d'Italie, pas moins de 5 000 cyclistes sont comptabilisés chaque jour ! Sa portion vitriote est empruntée plus de 1 200 fois au quotidien. Ces tracés constituent les prémices du plan vélo com-

munal à venir. Mais la part grandissante du vélo est plus ancienne et répond à une évolution de société consciente des effets du réchauffement climatique et de la pollution de l'air. De ce fait, un effort considérable est réalisé pour développer les transports en commun (Tram 9, ligne 15 du Grand Paris Express, ligne de bus TZen5...). Pour le vélo aussi, la volonté locale, intercommunale et nationale de porter le sujet est forte. À Vitry, comme dans les villes voisines, l'heure est à l'action.

Le plan des itinéraires cyclables présenté aux habitant-e-s en webinar le 30 juin prochain, favorise des parcours sécurisés et continus, en ciblant les trajets domicile-travail. Il développe les itinéraires existants et les pistes sanitaires déployées en juin.



- Pistes cyclables existantes
- Itinéraires sanitaires temporaires
- Axes ciblés pour l'élaboration du plan vélo
- Zones 30km/h
- ★ Stations Vélib' en service



Le Vélib' a le vent en poupe

Il grimpe, le Vélib'. Depuis fin 2018, quatorze stations ont été progressivement mises en service sur le territoire vitriot : Concorde-Stalingrad, angle RD5-Commune-de-Paris, place de l'Église, gare RER C Vitry-sur-Seine, passage du G^{al}-Leclerc, etc. Quatre autres sont à venir

ou à l'étude : parking des Ardoines, 8-Mai-1945/10-Juillet-1940, ZAC Rouget-de-Lisle et square Nelson-Mandela.

Les chiffres le montrent, son utilisation est significative et croissante. Désormais, près de 1 800 Vitriotes disposent d'un abonnement. Chaque mois, 6 000 à 18 000 départs et arrivées se font sur une station de la ville.

en chiffres

14

stations Vélib sur le territoire

200%

par an d'augmentation du nombre d'abonnés du Vélib sur la ville

10 km

de pistes cyclables à ce jour

1 800

abonnés Vélib' à Vitry





Photo cyclofficine à venir

Alexbonnemaison.com

Réparer son vélo soi-même

Votre vélo est en panne ? Ne le jetez pas, apprenez à le réparer lors des ateliers d'autoréparation de l'association Cyclofficine. Organisés à Vitry depuis 2019, avec le soutien de la ville, ces ateliers sont animés par des connaisseurs ravis de transmettre leur savoir-faire pour vous permettre de soigner les petits bobos de votre deux-roues. Douze ateliers sont

prévus cette année dans différents quartiers de la ville (de 15 h à 18 h) :
 mercredi 16 juin : city stade (Commune-de-Paris) ;
 mercredi 23 juin : esplanade de l'Égalité-des-Chances-Sohane-Benziane (Balzac) ;
 mercredi 2 et samedi 26 juin : espace Kommer (Plateau) ;
 samedi 5 juin : dalle Robespierre

(Centre-ville) ;
 samedi 12 juin : angle des rues Charles-Fourier et Pasteur (avec l'Association de quartier du Port-à-l'Anglais) ;
 samedi 3 juillet : angle de la rue Camille-Blanc et de l'avenue du 8-Mai-1945 (8-Mai-1945).

témoignage

Pas d'embouteillage, pas de temps perdu pour se garer !

Vanessa, habitante du quartier Gare/Jean-Jaurès

« Mon vélo, je m'en sers pour un maximum de déplacements. Un sentiment de liberté, pas d'embouteillage, pas de temps perdu pour se garer ! Le principal problème : l'insécurité liée à la proximité des voitures.

Il y a bien à Vitry une piste pour vélo le long des quais de Seine, ainsi que des tronçons en centre-ville et vers le parc des Lilas. Il existe également quelques zones limitées à 30 kilomètres heure. Là, je me sens davantage protégée. Mais c'est beaucoup trop peu sur la ville et ça manque de continuité.

Pour attacher le vélo aussi, c'est compliqué. Devant la gare, il y a des points d'attache, mais quand je vais en centre-ville, je dois utiliser le premier poteau venu ! »

Le RER Vélo acté au niveau régional

Un RER – réseau express régional – Vélo devrait commencer à voir le jour d'ici 2024. Il est constitué de neuf grands axes cyclables régionaux. Pour le clin d'œil, la carte du projet s'inspire de la signalétique du plan du RER et chaque axe est doté d'une lettre. La ligne D2 reliant Paris, Choisy-le-Roi et Corbeil-Essonnes devrait passer par Vitry en longeant les quais de Seine. Porté par le collectif Vélo Île-de-France, le projet, financé par la région à hauteur de 300 millions d'euros, est soutenu par la ville et le département qui visent la sortie de terre de l'axe D2 avant 2025.





Sylvain Lefeuvre

Nouveau jardin du Moulin-Vert

Le diagnostic du comité de quartier du Moulin-Vert était sans appel : manque de sécurité et de jeux pour les enfants, bancs trop bas, peu de luminosité, cheminement glissant, pelouses ponctuées de déjections canines, présence dangereuse de scooters... Il était urgent d'agir pour rétablir les usages de ce parc et lui

redonner son éclat. Le comité de quartier et la direction des Espaces verts ont réunis les habitant-e-s dans des ateliers créatifs. De là est né un projet concerté de recomposition du jardin. Il tient compte des invariants techniques et budgétaires et des plans dessinés par les riverains. Il a été choisi après consulta-

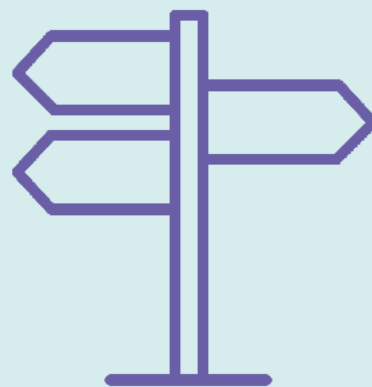
tion et vote des habitant-e-s. Une enveloppe de 255 000 euros sur trois ans (2019-2021) a été attribuée pour l'installation de jeux en bois, la mise en place de dispositifs antideux-roues, le nouveau mobilier urbain, la plantation de massifs, la création d'un jeu d'eau ludique et d'une fontaine d'eau potable.

Extension : la collecte pneumatique en question

Depuis 2015, la collecte des déchets ménagers se fait, pour certains quartiers de la ville, de façon automatisée via un réseau souterrain de collecte appelé collecte pneumatique. Développé à partir d'un terminal de collecte implanté à l'angle de la RD5 et de la rue Constant-Coquelin, il a été déployé sur les secteurs de Rouget-de-Lisle, de Balzac et du 8-mai-1945. Le projet d'origine prévoit la desserte d'un quatrième secteur, le Sud du quartier Commune-de-Paris. Bénéficiant de premiers retours d'expérience et bilans, la municipalité souhaite associer les Vitriots à la prise de décision

concernant cette quatrième étape. A commencer par les premiers concernés, les habitants du quartier Commune-de-Paris. Ainsi, pendant le mois de juin, les services viennent à leur rencontre pour les informer, échanger et recueillir leurs avis. Pour bien comprendre le fonctionnement du système, trois portes-ouvertes sont également organisées au terminal de collecte pneumatique, les 9, 11 et 26 juin de 16 h à 18 h. Rendez-vous est donné aux habitant-e-s du quartier sur la plateforme participationcitoyenne.vitry94.fr, pour un premier recueil de leur avis et de leurs observations. Avant un autre rendez-vous à

l'échelle de toute la ville, à la rentrée de septembre.



Espaces urbains évolutifs

Pour accompagner les études sur le pôle multimodal Vitry-Centre – composé de la ligne 15 du métro, du Tram 9, des lignes de bus 180, 172 et 132 et de mobilités douces –, un appel à projet intitulé « espaces urbains évolutifs » a été lancé et financé par la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilité. Remporté par le collectif MONSTR, il vise à mener des expérimentations éphémères joyeuses et colorées sur l'avenue du Général-Leclerc permettant de préfigurer l'espace en vue des aménagements définitifs prévus en 2023. Le retour d'expérience de ces actions viendra alimenter la suite des études et apporter d'éventuelles modifications au projet initial. Les installations seront mises en place dès cet été. Baptisée « Ligne rouge, contre-allée des arts », la proposition de MONSTR vise la reconquête de la rue par les mobilités douces, la végétalisation de l'espace, la création artistique avec des matériaux de récupération et repose sur la participation citoyenne. Les étudiants du DDSA alternatives urbaines du lycée Chérioux sont également associés à cette Ligne rouge coconstruite.

Des rues revues et corrigées

Suite au signalement des habitant-e-s, lors des conseils de quartier du Port-à-l'Anglais, sur l'état de la rue d'Ivry et des avenues Vial et Pierre-Brossolette, la ville a lancé un diagnostic en 2018. L'étude a confirmé les points noirs relevés par les riverains et permis de lancer les actions de requalification afin de répondre aux attentes exprimées en conseils de quartier : stopper la circulation des camions de plus de 3,5 tonnes, sécuriser les cheminements piétons, organiser le stationnement, permettre le partage des voies par tous les usagers, planter des arbres et végétaliser l'espace public. En mai 2019, deux propositions d'aménagement ont été soumises au vote des habitant-e-s présent-e-s en conseil. Leur est aussi revenu le choix de la palette végétale pour le rond-point, les rues et le pied des arbres. L'important chantier a, de plus, induit avec succès de nouveaux sens de circulation pour apaiser le trafic. Fin des travaux prévue en 2022.

OURS

Vitry avec vous
publication éditée par
la ville de Vitry-sur-Seine,
2, av. Youri-Gagarine
94407 Vitry-sur-Seine Cedex
01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédactrice en chef
Marie-Stéphane Guy

Rédaction
Marie-Stéphane Guy
Naï Asmar

Photographies
Sylvain Lefeuvre
Adobe Stock

Mise en page
Direction de la
Communication

Impression : Grenier

**Votre avis est précieux,
vous êtes Vitry !**

Retrouvons-nous dès à présent
sur la plateforme de participation
citoyenne vitriote.



Participationcitoyenne.vitry94.fr